

Rapport pour le conseil régional
MAI 2016

Présenté par
Valérie Pécresse
Présidente du conseil régional
d'Ile-de-France

LES GRANDS TEMOINS CONTRE LE TERRORISME

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS 4
 Une nouvelle initiative pour prévenir la radicalisation : les grands témoins contre le terrorisme ... 4

PROJET DE DELIBERATION 5

EXPOSE DES MOTIFS

Une nouvelle initiative pour prévenir la radicalisation : les grands témoins contre le terrorisme

Le terrorisme djihadiste prend appui sur des processus de radicalisation qui visent souvent les jeunes en quête d'un idéal ou d'une raison de vivre et ne trouvent sur leur chemin que des réponses dévoyées.

C'est lorsqu'ils sont à l'âge du lycée que les jeunes peuvent basculer dans la radicalisation ; mais c'est également là que les politiques de prévention peuvent être conduites utilement en direction du plus grand nombre d'entre eux

L'Etat a mis en place un plan de prévention qui vise à repérer, suivre et le cas échéant prendre en charge socialement les personnes qui se radicalisent. **Éradiquer le terrorisme, c'est l'affaire de tous.** C'est pourquoi la région Ile de France y prendra toute sa part en aidant avec les moyens à sa disposition les communautés éducatives à lutter contre ce fléau du fanatisme et de la haine.

Elle souhaite apporter sa contribution à cette priorité nationale en lançant dans les lycées une initiative pédagogique et éducative intitulée « Les grands témoins contre le terrorisme ». Il s'agira de proposer aux lycées et aux établissements de formation de la région un cycle de conférences animées par des personnes qui ont vécu dans leur chair la réalité du terrorisme.

On le sait, les témoignages des victimes contribuent efficacement à permettre aux jeunes lycéens de mieux appréhender ce phénomène, de le décrypter et de s'armer intellectuellement face aux discours de haine et de fanatisme. Ces conférences doivent être l'occasion de réaliser un travail de collaboration avec les professeurs et les communautés éducatives dans leur ensemble en articulation étroite avec l'Éducation nationale et les réseaux associatifs investis dans la prévention.

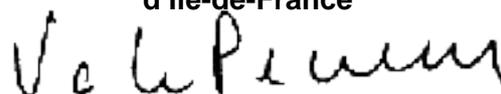
Par cette initiative, la région entend réaffirmer la transmission des valeurs fondamentales de notre République : liberté, égalité, fraternité. Ce cycle de conférences s'étalera sur l'année scolaire et concernera, pour sensibiliser le plus grand nombre de jeunes, les lycées mais aussi les établissements de formation sous la responsabilité de la région.

L'objectif de la région, parce que les lycéens représentent l'avenir et l'espoir de notre pays, est qu'ils deviennent au quotidien des ambassadeurs des valeurs de la République.

Par ailleurs, le conseil régional va saisir le conseil régional des jeunes (CRJ) de ce sujet pour qu'il apporte sa contribution à la réflexion sur la prévention contre la radicalisation et sur l'affirmation des valeurs de la République. Un cycle de conférence pourra y être aussi organisé.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional
d'Ile-de-France**



VALERIE PECRESSE

PROJET DE DELIBERATION**DU****LES GRANDS TEMOINS CONTRE LE TERRORISME**

LE CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** Le Code de l'Education ;
- VU** La délibération n° CR 72-07 du 27 juin 2007 relative à l'adoption du Schéma Régional de la formation initiale et continue tout au long de la vie pour 2007-2013 ;
- VU** la délibération n° CR 80-13 du 26 septembre 2013 approuvant une nouvelle ambition pour l'égalité et la réussite de tous les lycéen-ne-s – Le projet éducatif régional ;
- VU** La délibération n°CR 01-16 du 21 janvier 2016 portant prorogation du règlement budgétaire et financier adopté par délibération n°CR 33-10 du 17 juin 2010 ;
- VU** L'avis de la commission éducation ;
- VU** L'avis de la commission des finances ;
- VU** Le rapport CR 95-16 présenté par Madame la présidente du conseil régional d'Ile-de-France.

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1:

Décide de lancer un cycle de conférences « Les grands témoins contre le terrorisme » dans les lycées et les établissements de formation relevant de la compétence régionale pour promouvoir les valeurs de la République.

Article 2 :

Décide de saisir le Conseil Régional des Jeunes pour qu'il apporte sa contribution à la réflexion sur la prévention contre la radicalisation et sur l'affirmation des valeurs de la République.

**La présidente du conseil régional
d'Ile-de-France**

VALERIE PECRESSE